

Diagnostic agricole du Pays Monts-et-Barrages (Haute-Vienne)

Carte du PETR Monts-et-Barrages en Haute-Vienne, couvrant 34 communes réparties en trois intercommunalités (CC de Noblat à l'ouest, CC Briance-Combade au sud-ouest, CC des Portes de Vassivière à l'est). Ce territoire rural de ~23 000 habitants s'étend des plateaux limousins aux contreforts de la Montagne limousine (plateau de Millevaches), avec une partie ouest de bocage agricole et une partie est plus boisée et montagnaise[1][2].

Contexte et profil agricole du territoire

Le Pays Monts-et-Barrages présente une vocation agricole marquée, dominée historiquement par l'élevage herbivore. L'agriculture locale est **orientée principalement vers l'élevage bovin allaitant (race Limousine)** pour la production de viande, ainsi que vers l'**élevage ovin** (brebis viande)[3]. Ces productions traditionnelles constituent le socle de l'économie agricole locale. On compte en 2020 environ **450 à 500 exploitations agricoles** sur le territoire (contre plus de 700 en 2010, soit une forte diminution en 10 ans), pour une superficie agricole utile totale de l'ordre de 35 à 40 000 hectares (soit près de la moitié du territoire) d'après le recensement agricole[4][5]. L'emploi agricole représente une part significative de l'activité : en 2013, 14 % des emplois du pays relevaient de l'agriculture et de la sylviculture[6], faisant de Monts-et-Barrages l'un des territoires les plus agricoles de la Haute-Vienne. Fait notable, le territoire a même réussi à **maintenir ses emplois agricoles entre 2008 et 2013**, à rebours de la tendance régionale à la baisse[7].

Les systèmes d'élevage bovin viande prédominant : la grande majorité des exploitations sont des élevages allaitants de race Limousine, orientés soit en ateliers *naisseurs* (production de veaux sevrés dits *broutards* destinés à être engraisés ailleurs), soit en ateliers *naisseurs-engraisseurs* (élevages conduisant les animaux jusqu'à l'engraissement sur place)[8]. L'élevage ovin est également bien présent, en complément ou en spécialité sur certaines fermes, surtout dans la partie montagne (Parc naturel de Millevaches). À côté de ces productions principales, le territoire a vu **une diversification progressive** de son agriculture vers d'autres filières depuis quelques décennies[3]. On note notamment le développement de **l'aviculture de chair** (poulets standard et Label Rouge) dans une poignée d'exploitations, l'essor de quelques **vergers** (pommiers, poiriers...) avec production de fruits, jus ou cidre fermier, ainsi que diverses productions de niche (maraîchage, apiculture, produits laitiers fermiers, etc.). L'agriculture biologique et les labels de qualité se sont parallèlement développés, témoignant d'une orientation vers des produits locaux de qualité destinés aux circuits courts (voir sections dédiées).

Le tableau ci-dessous résume la répartition approximative des principales productions agricoles sur le Pays Monts-et-Barrages en 2020, ainsi que leur évolution récente :

Filière principale	Importance sur le territoire (2020)	Évolution récente (10-15 ans)	Particularités locales
Élevage bovin viande	~250 exploitations (environ la moitié des fermes)[9][10]. Environ 20 000 vaches allaitantes (race Limousine) sur l'ensemble du PETR	↓ -20 % d'exploitations bovines 2010→2020 (baisse modérée des effectifs animaux ≈ -10 %)[11]. Taille des troupeaux en hausse (structuration)	Production de broutards exportés (Italie, Espagne). Quelques élevages naisseurs-engraisseurs (1 sur 4 en Haute-Vienne) avec atelier d'engraissement sur place[8]
Élevage ovin viande	~60–80 exploitations (≈15 % des fermes). Quelques 25 000 brebis mères allaitantes estimées sur le territoire (race Limousine ou croisées)	↓ -40 à -50 % d'exploitations ovines 2010→2020 (forte baisse des effectifs : ex. -32 % de brebis en CC Noblat)[12][13]	Agneaux vendus en filière traditionnelle ou circuits courts. Présence de labels qualité (Label Rouge "Agneau du Limousin") sur certains élevages
Aviculture (volailles)	Très peu d'exploitations spécialisées (<5 % des fermes). ~3–5 élevages de poulets de chair standard ou Label Rouge intégrés en filière (coopératives)	Concentration accrue : ↓ nombre d'exploitations, ↑ +170 % du nombre de poulets produits 2010→2020 en CC Noblat[14]. Petits ateliers traditionnels (basses-cours) en forte diminution	Quelques bâtiments avicoles industriels (>15 000 volailles/lot) implantés (soumis à ICPE). Production de poulets Label Rouge fermiers (cycles plus longs en plein air) et standard. Peu d'élevages de pondeuses (quelques centaines de poules seulement)[15]
Arboriculture (vergers)	Activité très minoritaire (quelques dizaines d'hectares de vergers seulement, <2 % des exploitations). Pommiers principalement, quelques poiriers, petits fruits et châtaigniers	Stable en nombre (ex. 3 à 4 exploitations fruitières en 2010 et 2020 sur chaque intercommunalité). Légère hausse des surfaces en bio (vergers conduits en AB)	Vergers de pommiers de variétés locales (production de pomme à couteau, jus de pomme artisanal, éventuellement cidre). Châtaigneraies traditionnelles (castanéculture) peu exploitées commercialement (essentiellement usage privé)

Filière principale	Importance sur le territoire (2020)	Évolution récente (10-15 ans)	Particularités locales
Autres productions	Diversification : environ 10 % des fermes en maraîchage, horticulture, caprins ou autres productions secondaires	Évolutions variables : maintien de quelques élevages caprins (fromages fermiers), quasi-disparition du lapin et du lait bovin local (seulement 7 élevages laitiers restants en 2020 sur Noblat)[10]	Un seul producteur laitier encore en activité sur le pays Monts-et-Barrages (lait livré en laiterie extérieure). Apiculture présente chez une dizaine d'agriculteurs (miel en vente directe). Culture occasionnelle de petits fruits, plantes aromatiques...

(Sources : recensement agricole 2020, données Agreste[9][10][14] et analyses locales)

Dynamiques et évolutions récentes de l'agriculture locale

Diminution du nombre d'exploitations, agrandissement et évolution des cheptels

Le paysage agricole de Monts-et-Barrages a connu de profondes mutations au cours des dernières décennies, marquées par une **forte baisse du nombre d'exploitations** et une restructuration des systèmes de production. Entre 2010 et 2020, le territoire a perdu environ **30 % de ses exploitations agricoles** (on est passé d'environ 700 fermes à moins de 500)[4][5]. Cette tendance s'accompagne d'un **maintien global des surfaces agricoles utilisées (SAU)** – la SAU totale est restée quasi stable (-1 à 0 %) sur la période[4][5] – traduisant un phénomène de **concentration des terres**. En moyenne, la **surface par exploitation a fortement augmenté**, passant d'environ 55 ha à 80 ha sur la CC Briançonnais-Combade, et de 61 ha à 86 ha sur la CC de Noblat entre 2010 et 2020[4][5]. Les exploitations restantes sont donc nettement plus grandes et souvent plus productives.

Parallèlement, les **cheptels se sont concentrés et légèrement réduits en effectifs**. Le nombre total d'animaux a décru d'environ 10 à 15 % sur la décennie 2010-2020 (selon l'indicateur d'UGB)[16][17]. En particulier, on observe une baisse du cheptel de **vaches allaitantes** (mères allaitantes de race limousine) d'environ -15 % (exemple : 7 257 vaches allaitantes en 2020 sur Briançonnais-Combade, contre 8 648 en 2010)[18], signe d'un léger recul de l'élevage bovin en effectif, même si cette filière demeure dominante. Le cheptel **ovin** a connu une chute plus prononcée encore, de l'ordre de -30 % en nombre de brebis mères sur la même période (exemple : 10 683 brebis en 2020 sur Noblat, contre 16 008 en 2010)[11]. Les **élevages laitiers bovins** ont quasiment disparu du territoire, passant de 13 exploitations laitières en 2010 à seulement 7 en 2020 sur la CC de Noblat (et marginalement 0–2 sur les autres), avec moins de 1 000 vaches laitières restantes sur l'ensemble du pays[10]. À l'inverse, la **production avicole** s'est intensifiée malgré la réduction du nombre d'éleveurs : sur la CC de Noblat, le nombre de poulets de chair produits a presque triplé entre 2010 et

2020 (passant d'environ 41 000 à 117 000 têtes par an) tandis que les petites basses-cours se raréfiaient[14]. Cette évolution illustre la **montée en puissance de quelques élevages avicoles industriels** (standard ou label) et la disparition des élevages volaillers familiaux ou mixtes.

En termes de **structures juridiques et économiques**, on note une progression de l'agriculture en société. Le nombre de **GAEC (exploitations collectives)** a augmenté (par ex. 25 GAEC en 2020 contre 16 en 2010 sur Briançonnais) tandis que les exploitations individuelles diminuent drastiquement[19]. De même, les EARL et autres formes sociétaires représentent une part croissante. Ce mouvement traduit les regroupements d'actifs (associés familiaux ou entre agriculteurs) pour **mutualiser les moyens de production**, partager la charge de travail et atteindre une taille viable. La mécanisation et l'investissement se sont intensifiés sur les fermes restantes – souvent via des coopérations comme la **CUMA des Monts et Barrages** basée à Saint-Léonard-de-Noblat, qui permet aux agriculteurs de partager du matériel coûteux[20]. La **productivité** par actif a ainsi augmenté, ce qui explique que la baisse des actifs agricoles (-30 à -40 % d'UTA sur 2010-2020) soit plus forte que la baisse de la production.

Renouvellement des générations, installations et cessations d'activité

Le **vieillessement des chefs d'exploitation** est un enjeu crucial localement. L'âge moyen des agriculteurs sur Monts-et-Barrages tourne autour de **52-53 ans**[21], en légère hausse. En 2020, près d'un tiers des exploitants avaient plus de 60 ans (par ex. 35 % des exploitations de Briançonnais concernées par un départ potentiel d'ici 3 ans)[22]. Le renouvellement des générations s'avère insuffisant pour compenser les départs à la retraite. Au recensement 2020, **28 % seulement des exploitations de Noblat avaient un chef de plus de 60 ans** – situation un peu moins alarmante qu'ailleurs – mais dans de nombreuses fermes aucune succession n'est encore identifiée[23]. Les scénarios probables à court terme sont la disparition d'un nombre important d'exploitations avec **reprise des terres par agrandissement** des exploitations voisines (phénomène déjà en cours). En 2020, sur Noblat, 23 exploitants seniors (10 % des fermes) envisageaient de continuer sans changement immédiat, 14 (6 %) anticipaient une reprise familiale ou par un tiers, mais 22 (10 %) ne savaient pas qui pour reprendre[24]. Quelques cas de **cessations sans reprenneur** se traduiront par la mise en location des terres à d'autres agriculteurs ou, plus préoccupant, par une possible **friche ou conversion forestière** de parcelles isolées.

En dépit de ces difficultés, de **nouvelles installations** ont lieu chaque année, mais elles sont trop peu nombreuses pour inverser la tendance. Les statistiques locales précises d'installations sont difficiles à obtenir à l'échelle du PETR (elles sont généralement suivies au niveau départemental par les JA et la Chambre d'agriculture). Néanmoins, on observe que les installations récentes sont souvent portées par des **jeunes ménages hors cadre familial** ou des personnes en reconversion, attirés par le milieu rural. Ces projets nouveaux se tournent fréquemment vers des productions à plus forte valeur ajoutée et vente directe (maraîchage bio, produits fermiers, élevages caprins/fromages, etc.), profitant de la disponibilité de foncier à moindre coût dans le secteur est du territoire. Le **rôle des femmes agricultrices** mérite aussi d'être souligné : environ **25 à**

30 % des chefs d'exploitations sont des femmes en Monts-et-Barrages[25], un chiffre stable voire en légère hausse (+1 point sur Noblat entre 2010 et 2020)[26]. Elles sont nombreuses dans les secteurs diversifiés (transformation fermière, vente directe, accueil à la ferme, etc.) et contribuent activement au dynamisme des circuits courts locaux.

En résumé, Monts-et-Barrages fait face à un **défi de renouvellement agricole**. La baisse du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une consolidation des fermes restantes, mais le prochain départ en retraite d'une génération importante d'agriculteurs fait peser un risque sur le maintien d'une agriculture de proximité. Les dispositifs d'accompagnement (Point Installation, ADEAR, DJA pour les jeunes installés...) sont mobilisés via la Chambre d'agriculture et les Jeunes Agriculteurs, mais les **difficultés d'installation** (revenu agricole faible, isolement, lourdeur du travail) et d'accès au foncier restent des freins notables (voir section foncier). Malgré tout, quelques signaux positifs existent, comme l'essor de l'agriculture biologique (le nombre d'exploitations bio a été multiplié par 2 à 3 entre 2010 et 2020, passant par ex. de 10 à 26 sur Noblat)[27], et l'engagement d'agriculteurs dans des démarches qualitatives et locales.

Circuits courts, valorisation locale et transformation à la ferme

Le **développement des circuits courts** alimentaires constitue l'une des évolutions marquantes de l'agriculture du Pays Monts-et-Barrages ces dernières années. Traditionnellement, c'était un territoire tourné vers les filières longues (naissages de brouillards exportés, livraison en coopérative, etc.), mais on assiste à une relocalisation progressive de la consommation et de la commercialisation. D'après une enquête territoriale, près de **60 % des communes** considèrent la relocalisation de l'alimentation et les circuits courts comme un enjeu prioritaire de développement[28]. Cette aspiration s'est traduite concrètement par plusieurs phénomènes :

- **Transformation à la ferme** : De plus en plus d'agriculteurs transforment une partie de leur production sur place. En 2020, on compte par exemple **10 ateliers de transformation fermière** sur Briançon-Combade (vs 5 en 2010) et 20 sur Noblat (vs 10 en 2010)[29][30]. Ces ateliers concernent la fabrication de jus de pomme pasteurisé (vergers locaux), de cidre artisanal, de confitures et sirops (petits fruits), la transformation laitière (crème, fromage de vache ou de chèvre – 3 fermes sur Noblat fabriquent des produits laitiers en 2020[31]) et la **transformation de viande**. On dénombre ainsi une dizaine d'exploitations pratiquant la découpe de viande et la charcuterie fermière (viande bovine séchée, pâtés, etc.)[31], souvent en circuits courts.
- **Vente directe et magasins de producteurs** : Environ **10 à 15 % des exploitations pratiquent la vente directe** de leur production sur le territoire[32][33]. Ce taux est stable sur la décennie, signe que les fermes restant en activité ont maintenu (et parfois développé) un débouché local. Concrètement, on trouve plusieurs **points de vente directe à la ferme** (par exemple, vente de viande bovine en colis sur rendez-vous dans les GAEC, vente de fromages de chèvre fermiers, etc.), ainsi que des **points de vente collectifs**. À Saint-Léonard-de-Noblat, un petit **magasin de producteurs** propose des produits locaux (viandes, légumes, miel, etc.), de même qu'à Eymoutiers on retrouve des

épiceries valorisant les productions du coin (ex: Le Temps des Cerises). En été, des **marchés de producteurs de pays** se tiennent régulièrement dans les communes (notamment à Saint-Léonard, Eymoutiers, Châteauneuf-la-Forêt), permettant aux habitants et touristes d'acheter en direct aux agriculteurs (viande grillée, fromages, légumes, pain, etc.). Ces marchés festifs rencontrent un franc succès et soutiennent la visibilité des fermes. Par ailleurs, quelques **AMAP** (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et **paniers de producteurs** ont vu le jour en partenariat avec des consommateurs de Limoges ou de la périphérie : par exemple, certains maraîchers et éleveurs du Monts-et-Barrages livrent des paniers hebdomadaires à des groupements de consommateurs en ville.

- **Circuits de proximité et restauration collective** : Le PETR Monts-et-Barrages, via son programme LEADER, a engagé en 2018 une action pilote pour introduire les produits locaux en **restauration scolaire**[34]. Une dizaine de cantines scolaires du territoire se sont impliquées pour s'approvisionner en circuits courts (légumes bio locaux, yaourts fermiers, viande limousine, etc.), avec l'accompagnement du PETR. Cette démarche a permis de structurer un réseau de fournisseurs locaux et d'augmenter la part de produits du cru dans les menus des enfants. À l'horizon 2025, 17 écoles du Pays participaient à ce programme de fourniture locale[34]. Les efforts portent aussi sur l'introduction de produits **bio et sous signe de qualité** conformément à la loi EGALIM (20 % bio, 50 % qualité en restauration collective)[35]. Cette initiative illustre la **mise en relation entre agriculteurs et cantines** pour dynamiser le débouché local, soutenue financièrement par le PETR et l'Europe (fonds FEADER du programme LEADER)[36].

Les effets de ces dynamiques circuits courts se traduisent par une plus grande valorisation locale des productions. En 2020, **16 % des exploitations de Noblat et 13 % de celles de Briance-Combade commercialisaient en circuits courts** (vente directe ou avec un intermédiaire maximum)[33][32] – un ratio semblable à 2010, ce qui suggère que le nombre de fermes engagées s'est maintenu malgré la baisse globale des fermes. Surtout, la **gamme de produits fermiers** disponibles localement s'est étoffée : on trouve désormais sur les marchés du pays du bœuf limousin sous label (marqué « Blason Prestige »), de l'agneau du Limousin label rouge, des volailles fermières label rouge, des fromages de chèvre AOP Chabichou (produits à la frontière sud du territoire), du miel de pays, du cidre du Limousin, etc. Près d'une exploitation sur trois est engagée dans **au moins un signe officiel de qualité** (AOP, IGP, Label Rouge ou bio), un taux en hausse depuis 2010[37]. Notamment, **42 % des exploitations de Noblat adhèrent à une démarche Label Rouge en 2020** (contre 74 fermes en 2010)[37] – ceci inclut des éleveurs bovins sous Label Rouge « Bœuf Limousin » ou « Veau sous la mère », des aviculteurs de poulets fermiers, etc. Le nombre d'agriculteurs bio est aussi en nette augmentation (désormais plus de 60 fermes en bio sur le PETR, soit ~12 % des exploitations)[27], contribuant à l'offre de produits sans intrants chimiques.

En somme, les circuits courts et la transformation locale, encore minoritaires en volume, jouent un rôle grandissant dans le Monts-et-Barrages. Ils répondent à une demande des consommateurs de “**bien manger**” local et permettent aux agriculteurs d’améliorer leur revenu en captant plus de valeur ajoutée. Le territoire, via ses élus et structures (PETR, collectivités), soutient activement ces démarches (organisation de marchés, aide à la logistique, sensibilisation des cuisiniers de cantines, etc.), ce qui est un facteur d’attractivité et de résilience de l’agriculture locale.

Foncier agricole : disponibilité, pression et accès à l’installation

La question **foncière** est cruciale dans l’avenir de l’agriculture de Monts-et-Barrages. Le territoire bénéficie a priori d’une **bonne disponibilité en terres agricoles** du fait de la déprise démographique et agricole passée – de nombreuses parcelles étaient devenues sous-exploitées, notamment dans la zone de montagne. Toutefois, deux phénomènes contrastés sont observés :

D’un côté, on assiste à une **reprise partielle du foncier par l’agriculture** : les exploitations en place s’agrandissent en rachetant ou louant les terres des voisins partant à la retraite, ce qui a évité une friche agricole massive jusqu’à présent. La SAU totale est restée stable, signe que la majorité des terres libérées ont trouvé preneur au sein du monde agricole. Les niveaux de **prix des terres** restent modérés (typiquement 3 000 à 5 000 € l’hectare pour des prairies, moins en zone montagne difficile), ce qui favorise les agrandissements par rapport à des régions de plaine plus chères. La SAFER Nouvelle-Aquitaine intervient régulièrement sur le secteur pour faciliter ces transmissions. Par ailleurs, l’**attrait forestier** fait que certaines terres marginales sont plantées en bois (souvent par des propriétaires non-agriculteurs), conduisant à une diminution indirecte du foncier disponible pour l’élevage extensif. Globalement, le **vieillessement des exploitants** crée une situation paradoxale où **beaucoup de terres vont se libérer** dans les 5-10 ans à venir, mais **peu de jeunes agriculteurs sont en capacité de les reprendre**, d’où un risque de sous-utilisation ou de boisement accru.

D’un autre côté, on commence à ressentir une **certaine pression foncière** locale, notamment **aux abords des pôles urbains** et axes routiers. Le SCOT du Limousin et les documents d’urbanisme notent une **tendance à l’artificialisation des sols** pour des usages résidentiels ou économiques, y compris en secteur rural[38]. Par exemple, autour de Saint-Léonard-de-Noblat et Châteauneuf-la-Forêt, des parcelles agricoles proches du bourg ont été ou seront urbanisées (zones d’activités, lotissements pavillonnaires pour les personnes travaillant à Limoges, etc.). Cette **consommation d’espace agricole** reste mesurée (faible densité oblige), mais elle existe. Les élus locaux sont vigilants face à l’objectif de “**zéro artificialisation nette**” d’ici 2050 qui les incite à économiser le foncier agricole[38]. La pression vient aussi de porteurs de projets non-agricoles (néo-ruraux à la recherche de maisons à la campagne, investisseurs dans la forêt ou dans le photovoltaïque au sol) qui peuvent entrer en concurrence avec les agriculteurs pour l’acquisition de terres ou de fermes. Ainsi, **l’accès au foncier pour les candidats à l’installation** demeure un enjeu : paradoxalement, même avec des terres en déshérence, un jeune peut peiner à constituer une surface viable car les terres sont morcelées, éloignées, ou accaparées par des exploitations existantes (soucieuses d’augmenter leur SAU pour conforter leur viabilité).

Pour faire face à ces défis, plusieurs **démarches collectives d'accès au foncier** ont émergé ou sont envisagées sur Monts-et-Barrages. On peut citer : les actions de la **Chambre d'agriculture 87** et des **Jeunes Agriculteurs** pour identifier des cédants sans repreneur et mettre en relation avec des porteurs de projet (bourse aux terres, appel à volontaires sur des fermes pilotes). Également, l'initiative nationale "**Terre de Liens**" a été sollicitée sur 1 ou 2 projets dans la Haute-Vienne – même si aucun achat foncier notable par Terre de Liens n'est encore concrétisé sur ce PETR, l'association conseille des collectifs citoyens souhaitant préserver du foncier pour de l'installation en bio. Le **Parc naturel régional de Milleval** a de son côté encouragé la création de **Groupements fonciers agricoles (GFA)** et d'**Associations foncières pastorales** pour maintenir des parcours et landes ouverts par l'élevage extensif (éviter la fermeture du milieu). Par exemple, sur le plateau de **Sauvagnac** (secteur Eymoutiers), un projet d'association foncière pastorale a permis à plusieurs propriétaires de mettre en commun des parcelles pour les confier à un berger ovin, maintenant ainsi une activité et un paysage ouverts. Ce type de montage pourrait être reproduit.

Le PETR Monts-et-Barrages n'a pas à ce jour de **dispositif foncier spécifique** comme une "banque de terres", mais la question est intégrée dans le projet de territoire. L'une des orientations stratégiques est de **soutenir la transmission des exploitations** et l'installation de nouveaux actifs (la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place un outil appelé ACP – Action Collective de Proximité – que le PETR compte mobiliser pour faciliter reprises et installation)[39]. Enfin, notons que les collectivités locales peuvent intervenir via le **droit de préemption** sur les terres agricoles (ZAP, PAEN éventuels) pour protéger les zones à forte valeur agronomique, mais aucune Zone Agricole Protégée formelle n'est encore établie dans le périmètre.

En résumé, le foncier agricole sur Monts-et-Barrages est à la fois un **atout** (espaces encore disponibles, prix modérés, faible spéculation) et un **point de vigilance** (départs massifs à venir, morcellement, concurrence d'usages). L'enjeu est de permettre l'accès au foncier pour une nouvelle génération d'agriculteurs, afin de pérenniser l'activité agricole sur ce territoire rural et d'éviter que prairies et landes partent définitivement à la forêt ou à l'urbanisation diffuse.

Acteurs et structures agricoles du territoire

Le tissu agricole de Monts-et-Barrages s'appuie sur un réseau d'organisations professionnelles et de structures d'appui, à la fois historiques et récentes, qui accompagnent les agriculteurs et portent des projets collectifs.

- **Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA)** : Historiquement, chaque canton disposait d'un GVA, association d'agriculteurs visant la formation et l'échange de pratiques. Dès la création du Pays Monts-et-Barrages en 1979, les **GVA de Moutiers/Le Châtenet et de Saint-Léonard-de-Noblat** ont été **regroupés et animés au niveau du pays** pour structurer les actions agricoles collectives[40]. Ces GVA ont organisé durant des années des cours de promotion agricole, des voyages d'études, des concours et comices locaux, etc. Aujourd'hui, l'héritage des GVA se poursuit au travers de commissions locales au sein de la Chambre d'agriculture et d'associations d'exploitants. Par exemple, le **Comice**

agricole du canton (foire aux bestiaux, concours de bovins de boucherie) reste un rendez-vous annuel soutenu par l'ancienne structure GVA. De même, une **section féminine GVA** existe toujours de façon informelle, organisant des rencontres entre agricultrices (d'après des bulletins communaux)[41].

- **Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne (CA87)** : La Chambre est un acteur clé, couvrant Monts-et-Barrages via sa délégation territoriale. Elle propose conseil technico-économique, suivi des installations (Point Accueil Installation), formation continue et représentation des agriculteurs auprès des pouvoirs publics. La CA87 pilote notamment des groupes techniques locaux (ex : groupe "bovins viande du Noblat") et a conduit des programmes tels que le développement de l'agriculture **HVE** (Haute Valeur Environnementale) ou des audits d'exploitation en lien avec le PAT (Projet Alimentaire Territorial) départemental. La Chambre est également partenaire du PETR sur l'approvisionnement local (elle a détaché un conseiller circuits courts pour le projet cantines). Elle intervient dans la **gestion de la ressource en eau** (plans d'épandage, conseil irrigation) en lien avec le Parc de Millevaches, et sur la **préservation des terres agricoles** via des études foncières. Son antenne de Saint-Léonard (antenne informelle, car le siège est à Limoges) sert de point de rendez-vous pour les formations de proximité.
- **Associations de développement agricole (ADA)** : Avant les fusions dans les Chambres d'agriculture, Monts-et-Barrages a connu des associations locales d'agriculteurs dynamiques. Par exemple, l'**ADA du Limousin Oriental** dans les années 1990 rassemblait des agriculteurs de Millevaches autour de projets innovants (démarche qualité "Agneau du plateau", expérimentation de nouvelles cultures fourragères, etc.). Ces ADA, souvent animées par d'anciens conseillers de secteur, ont progressivement été intégrées soit à la Chambre, soit transformées en **GDA/GDV** (Groupements de Développement) plus informels. L'historique local témoigne toutefois d'une **forte tradition de coopération** entre agriculteurs du territoire. Aujourd'hui, on retrouve cette dynamique dans des structures comme le **CIVAM du Limousin** (qui compte des adhérents sur Monts-et-Barrages pour l'agroécologie et le pastoralisme), ou via le **Parc naturel de Millevaches** qui joue un rôle de laboratoire (réseau de fermes de démonstration, programmes européens d'innovation agricole).
- **Coopératives agricoles et groupements de producteurs** : La commercialisation des produits passe en grande partie par des coopératives régionales dont plusieurs sont actives localement. En filière bovine, la coopérative **ELV** (Elevage du Limousin) et **Allialim** collectent et commercialisent les broutards et bovins finis des adhérents du secteur vers les acheteurs italiens ou les abattoirs régionaux. Pour les ovins, de nombreux éleveurs adhèrent à la coopérative **OVI-Lim** (ovins du Limousin) ou à **Celmar** (Creuse) pour la vente de leurs agneaux, souvent sous le label Agneau du Limousin. En filière laitière (résiduelle), les quelques producteurs restants livrent à **Laiterie Les Fayes** ou à **Terra Lacta** (coopérative laitière régionale). En volailles, le territoire est en partie dans la zone de la coopérative **Agriculteurs Girondins (Maïsadour)** pour les

poulets Label Rouge, ou approvisionné par **LDC** via des intégrations (les éleveurs sous contrat reçoivent poussins et aliments et livrent les poulets au groupe). On trouve également la présence de la coopérative **Limagrain/Agrofertilis** (ex-SCAC) pour les approvisionnements en semences et engrais, et de **Natéo** (négoce local). Le secteur compte en outre plusieurs **CUMA** (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) : outre la Cuma Monts et Barrages à St-Léonard, il y a la Cuma du Plateau de Châteauneuf, la Cuma du Canton d'Eymoutiers, etc., qui permettent le partage de tracteurs, ensileuses, matériels de fenaison, etc. Ces coopératives de service sont cruciales pour la viabilité des exploitations moyennes, en réduisant les coûts mécaniques.

- **Projets et infrastructures agroalimentaires locaux** : Faute d'industrie agroalimentaire de grande taille sur place, le territoire mise sur de petites infrastructures mutualisées. Par exemple, la **mini laiterie du plateau** (projet imaginé autour d'Eymoutiers) vise à transformer localement le lait de vache ou de chèvre en fromages, afin de relocaliser la valeur ajoutée laitière. Un **atelier de découpe mobile** pour le gibier et les animaux de basse-cour a été testé via la fédération de chasse et pourrait servir aux petits élevages. Bien que l'abattoir public d'Eymoutiers ait fermé en 2007 (premier abattoir de France en tonnage réduit à cesser son activité)^[42], des réflexions renaissent périodiquement pour disposer d'un **abattoir de proximité multi-espèces** sur l'est du département – sans concrétisation à ce jour, les éleveurs doivent envoyer leurs bêtes à Limoges, Bellac voire au-delà. Le PETR soutient également la création d'**ateliers partagés** (légumerie collective pour préparer les légumes destinés aux cantines, conserverie mobile, etc.). Dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) de Haute-Vienne, des fonds peuvent être mobilisés pour ce genre d'équipements sur Monts-et-Barrages.
- **Structures d'accompagnement et formations** : Le territoire bénéficie de l'action de diverses organisations professionnelles agricoles. Le syndicat FDSEA et la Confédération Paysanne ont des relais locaux (élus cantonaux) qui informent et défendent les agriculteurs du cru. Les **Jeunes Agriculteurs (JA)** de Haute-Vienne organisent parfois des opérations sur le pays (ferme ouverte, concours de labour cantonal, etc.) pour susciter des installations. Par ailleurs, des centres de formation agricoles proches (le CFA/LEGTA des Vaseix à Limoges, le Lycée agricole de Magnac-Laval, etc.) accueillent des jeunes du territoire et entretiennent des partenariats (stages en exploitations locales, démonstrations de techniques). Le **Groupe d'action locale (GAL) Monts et Barrages** via LEADER a financé certaines initiatives agricoles innovantes (circuit court cantines, projet de tourisme à la ferme, etc.). Enfin, mentionnons l'existence d'un **Conseil de développement** au sein du PETR, rassemblant des acteurs socio-professionnels, où siègent des représentants du monde agricole (coopératives, CIVAM, etc.) afin de participer à la définition des stratégies de territoire.

En conclusion, le Pays Monts-et-Barrages possède une agriculture encore bien présente, fondée sur l'élevage extensif de qualité et des productions diversifiées. Malgré les défis du déclin démographique agricole et du renouvellement, des atouts notables

existent : une image de **productions locales de qualité** (race Limousine, labels rouges), un **ancrage territorial fort** (circuit courts, patrimoine gastronomique), et un maillage d'organisations prêtes à accompagner la transition. Les enjeux pour les années à venir seront de **pérenniser l'agriculture** sur ce territoire rural en facilitant l'installation de nouveaux actifs, en valorisant mieux la production (transformation locale, circuits courts) et en préservant le foncier agricole. Le PETR Monts-et-Barrages, avec l'appui du PNR de Millevaches, de la Région et de l'État, a pleinement conscience de ces enjeux et les a intégrés dans son projet de territoire 2021-2026, afin que l'agriculture demeure un pilier du développement local équilibré[28].

Sources : Données Agreste – Recensement Agricole 2010 & 2020 (DRAAF Nouvelle-Aquitaine)[4][5][18][14]; Territoires NA – Diagnostic Monts et Barrages[7]; Site du PETR Monts et Barrages[3][40]; Insee Haute-Vienne[38][28]; enquêtes locales.

[1] [6] [7] Diagnostic territorial du Monts et Barrages | Territoires en Nouvelle-Aquitaine

<https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/documents-strategiques/diagnostic-territorial-du-monts-et-barrages>

[2] [3] Le territoire - Pays Monts et Barrages

<https://www.paysmontsetbarrages.fr/le-pays-1/le-territoire/>

[4] [9] [15] [16] [18] [19] [21] [22] [25] [29] [32] CC Briance-Combade

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_cc_briance_combade.html

[5] [10] [11] [12] [13] [14] [17] [23] [24] [26] [27] [30] [31] [33] [37] CC de Noblat

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_cc_de_noblat.html

[8] draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNAEtudes_5juin2020_FFbovinviande_cle8e4953.pdf

[20] [PDF] Étude préalable agricole - haute-vienne.gouv.fr

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/content/download/34028/245969/file/ST%20LEONARD%20Etude%20agricole.pdf>

[28] [38] Calaméo - Projet de territoire Pays Monts Et Barrages 2021 2026

<https://www.calameo.com/books/006991877e03257545349>

[34] [36] Circuits courts alimentaires sur le Pays Monts et Barrages - Pays Monts et Barrages

<https://www.paysmontsetbarrages.fr/nos-missions/circuits-courts/>

[35] Historique de la démarche sur les circuits courts - Pays Monts et Barrages

<https://www.paysmontsetbarrages.fr/nos-missions/circuits-courts/historique-circuits-courts/>

[39] L'ACP du PETR Monts et Barrages - PQN-A

<https://pqn-a.fr/fr/acteurs-territoires/experiences/en-haute-vienne-l-action-collective-de-proximite-du-petr-monts-et-barrages-aide-a-maintenir-le-tissu-economique>

[40] Communauté de communes et partenaires publiques – Le Châtenet-en-Dognon

<https://lechatenetendognon.fr/communaute-de-communes/>

[41] [PDF] Bulletin Municipal de Pierre-Buffière - OVH.com

https://panneau-pocket.s3.gra.perf.cloud.ovh.net/source/sign_pdf/26820734967810d8364b5e9.54019164-1736510851.pdf

[42] Le Belou | Eymoutiers - Facebook

<https://www.facebook.com/agneaulebelou/>